



■ **AVIS À PUBLIER AU BOAMP ET AU JOUE N° 17-14796**

Date d'envoi au service éditeur : 31/01/2017

Avis de marché

Directive 2014/24/UE

> [Voir l'annonce sous sa forme originale](#)



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 93, 77, 92, 94
 Annonce No 17-14796

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED, 93308, AUBERVILLIERS, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 54 02, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 89, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

autre adresse : Direction des Achats et de la Commande Publique, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : HAYET Maëva, 93308, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 01 48 39 53 74, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 1 48 39 51 89, Code NUTS : FR106, Adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

à l'adresse suivante : Direction des Achats et de la Commande Publique, 72, rue Henri Barbusse, Point(s) de contact : Madame la Maire, 93308, Aubervilliers, F, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Code NUTS : FR106, Adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, Adresse du profil d'acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2017-2020.

Numéro de référence : DPE 02-17

II.1.2) Code CPV principal :

Mots descripteurs : Jeux, jouets, Mobilier

Descripteur principal : 37520000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2017-2020.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Fourniture et montage de mobilier

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Mots descripteurs : Mobilier

Code CPV principal : 39100000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106]

Lieu principal d'exécution : Aubervilliers

II.2.4) Description des prestations : La description des prestations figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

- II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 8
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2017. Il est ensuite renouvelable trois fois, par période successives d'un an, par reconduction expresse. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2020.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites suivantes, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 : - Montant minimum annuel : 10 000 euros HT - Montant maximum annuel : 70 000 euros HT
- II.2) DESCRIPTION
- II.2.1) Intitulé : Fourniture de jouets
Lot n° : 2
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Mots descripteurs : Jeux, jouets
Code CPV principal : 37520000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FR106|
Lieu principal d'exécution : Aubervilliers
- II.2.4) Description des prestations : La description des prestations figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières.
- II.2.5) Critères d'attribution
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché
- II.2.6) Valeur estimée
Valeur hors TVA : euros
- II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique
Durée en mois : 8
Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui
Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le présent accord-cadre est passé pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2017. Il est ensuite renouvelable trois fois, par période successives d'un an, par reconduction expresse. Il s'achèvera donc au plus tard au 31 décembre 2020.
- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : non
- II.2.11) Information sur les options
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites suivantes, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 : - Montant minimum annuel : 10 000 euros HT - Montant maximum annuel : 70 000 euros HT

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Liste et description succincte des conditions : Les candidats devront remettre les documents suivants : - Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants " dûment complété, daté et accompagné du certificat de signature électronique ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété et, le cas échéant : - La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (formulaire DC2, rubrique D2) ;
- III.1.2) Capacité économique et financière
Liste et description succincte des critères de sélection :
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.3) Capacité technique et professionnelle
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Les candidats devront également fournir en annexe au DC2 : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat - Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le fournisseur dispose pour l'exécution de l'accord-cadre - Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :
- III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

- III.2.1) Information relative à la profession
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) Conditions particulières d'exécution :
- III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché
- III.2.4) Marché éligible au MPS
La vérification et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

- IV.1.1) Type de procédure

- Procédure ouverte
- IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique
Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :
- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :
- IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui
- IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF
- IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure
Numéro de l'avis au JO série S :
- IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation
3 mars 2017 - 16:00
- IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
Date :
- IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
français
- IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
L'offre doit être valable jusqu'au :
ou
Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)
- IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres
Date : 3 mars 2017 - 16:00
Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

- VI.1) RENOUELEMENT
Il s'agit d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
- VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES
- VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Les offres seront présentées, au choix du candidat : - soit par voie électronique, - soit sous pli cacheté dans les conditions définies à l'article 5 du règlement de consultation (R.C). L'Offre ne peut être déposée deux fois. L'offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (cf. Détails à l'article 4.2 du R.C) : - l'Acte d'engagement (A.E), un par lot ; - le Bordereau des Prix Unitaires, un par lot, (annexe 1 à l'a.e) ; - le Détail Quantitatif Estimatif, un par lot - le(S) catalogue(s) fourni(s) par le candidat (annexe 2 à l'a.e) - le tableau des délais de garantie, un par lot (annexe 3 à l'a.e) - les fiches techniques ; - une note environnementale - un R.I.B. L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aura pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.ii du décret no2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, pris sur le fondement de l'ordonnance no2015-899 du 23 juillet 2015
- VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Montreuil, 7, rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.tamontreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 98
- VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :
- VI.4.3) Introduction de recours :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.
- VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :
- VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS
31 janvier 2017

Eléments de facturation :
Votre référence de commande au BOAMP : 17101#0001
Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.
Siret : 21930001900011
Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 3 mars 2017
Objet de l'avis : Fourniture de mobilier et jouets pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2017-2020.
Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers
Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux



CONS3294555



> Informations légales